

Coordinateur de dispositif

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

IRTS NOUVELLE-AQUITAINE
Amélie THOMAS
05.56.84.20.56
a.thomas@irtsnouvelleaquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST
(Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

La formation est accessible aux professionnel.le.s titulaires d'un diplôme de niveau 6 (bac + 3) ou plus, du secteur social, médico-social ou sanitaire. Une exception est faite à ce critère pour les professionnels qui occupent déjà un poste de coordinateur de dispositif.

Prérequis pédagogiques :

Les apprenants devront être (ou avoir été) en situation d'accompagnement de personnes vulnérables, et/ou être en situation de coordination d'équipe(s) et de dispositif(s).

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Cette formation s'adresse à tout.e professionnel.le des secteurs social, médico-social et/ou sanitaire occupant ou souhaitant occuper une fonction de coordinateur.trice de dispositif, de plateforme, et/ou d'équipe mobile. Elle s'inscrit dans un contexte d'évolution des politiques sociales en faveur d'une approche inclusive avec la personne accompagnée au centre du dispositif.

Contenu et modalités d'organisation

Compétences à acquérir par domaine : Domaine de compétences 1 : Coordination de dispositif o Repérer la fonction de coordinateur o Coordonner une équipe o Piloter un projet Domaine de compétences 2 : Mutations et enjeux o Resituer les cadres législatifs et réglementaires des différents secteurs d'intervention o Incrire son intervention dans un contexte d'évolution des pratiques o Promouvoir le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées o Introduire les pair-aidants au sein des équipes 120 heures (dont 90 heures en présentiel à l'IRTS NA et 30 heures en e-learning) Stage de 35 heures de découverte et d'analyse de la fonction de coordinateur.trice (optionnel pour les professionnel(le)s ayant déjà une expérience sur ce type de poste).

Commentaires sur la durée hedmomadaire Les 30h de formation du bloc de compétences 2 peuvent être allégées si l'apprenant a réalisé notre formation « Référent de parcours santé social » Des épreuves de validation individuelle et collective permettent de mesurer les acquisitions. Cette action fait l'objet d'une validation à la suite de laquelle sera remis au stagiaire une appréciation qualitative de sa production finale.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Les professionnel.le.s formé.e.s peuvent postuler à des postes de Coordinateurs de projets, de dispositifs, de plateformes.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00213131	du 01/03/2021 au 15/12/2021	Talence (33)	IRTS NOUVELLE-AQUITAINE	Non éligible	FPC	
00249436	du 15/04/2022 au 14/12/2022	Talence (33)	IRTS NOUVELLE-AQUITAINE	Non éligible	FPC	
00371832	du 25/09/2023 au 23/01/2024	Talence (33)	IRTS NOUVELLE-AQUITAINE	Non éligible	FPC	

00534159du 13/02/2025 au
04/06/2025

Talence (33)

**IRTS NOUVELLE-
AQUITAINE**Non
éligible**00635348**du 02/02/2026 au
20/05/2026

Talence (33)

**IRTS NOUVELLE-
AQUITAINE**Non
éligible